

ARQUIVOS  
*do*  
CENTRO CULTURAL  
CALOUSTE GULBENKIAN

VOLUME XLVIII

*La Diaspora*  
*des*  
*“Nouveaux-Chrétiens”*



FUNDAÇÃO  
CALOUSTE  
GULBENKIAN

CENTRO CULTURAL CALOUSTE GULBENKIAN  

---

LISBOA-PARIS 2004

# Les juifs d'origine portugaise entre Livourne, le Portugal et la Méditerranée (c. 1650-1750)

FRANCESCA TRIVELLATO

Dans *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Fernand Braudel proposait une périodisation nouvelle au sujet du rôle des marchands et des banquiers séfarades en Méditerranée. « [...] de même qu'il est courant de parler d'un "siècle" des Fugger, d'un "siècle" des Génois », écrivait Braudel, « il n'est pas hors de saison, dans l'état actuel des recherches, de parler d'un "siècle" des grands marchands juifs, à partir des années 1590-1600 et se poursuivant jusque vers 1621, ou même 1650 »<sup>1</sup>. Même s'il attribuait au « siècle » des grands marchands juifs une durée assez brève, l'historien français voulait attirer l'attention sur l'importance de la présence des marchands levantins et ibériques dans le commerce entre Venise et le Levant et sur l'influence des nouveaux-chrétiens portugais qui se substituèrent aux Génois dans le système financier mis en place par le comte-duc de Olivares dans la monarchie ibérique entre 1627 et 1643.

Les intuitions de Braudel ont suscité, on le sait, autant d'enthousiasme que de scepticisme, sur lesquels il n'y a pas lieu ici d'insister<sup>2</sup>. Dans cet article, je voudrais simplement me demander ce qu'il advient des marchands

---

1. Fernand BRAUDEL, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, A. Colin, 1966, vol. II, p. 152.

2. Parmi les critiques, Henry Kamen reproche à Braudel d'avoir exagéré l'importance des juifs et des nouveaux-chrétiens au sein du milieu marchand ibérique – et, du même coup, dans le développement du capitalisme –, et d'avoir représenté en termes excessivement conflictuels les rapports entre les « civilisations » catholique, juive et musulmane. Voir Henry KAMEN, « Strategies of Survival: Minority Cultures in the Western Mediterranean », in John A. MARINO (éd.), *Early Modern History and the Social Sciences: Testing the Limits of Braudel's Mediterranean*, Kirksville (Missouri), Truman State University, 2002, pp. 205-222. Braudel, par ailleurs, consacra par la suite une grande attention aux diasporas juive et arménienne dans les volumes *Civilisation matérielle, économie et capitalisme (xv<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Armand Colin, 1979, 3 vol., vol. II, *Les jeux de l'échange*, pp. 129-135. Sa contribution à ce nouveau champ d'études est reconnue, par exemple, par Ina BAGHDANTZ MCCABE, *The Shah's Silk for Europe's Silver: The Eurasian Trade of the Julfa Armenians in Safavid Iran and India (1530-1750)*, Atlanta, Scholars Press, 1999, pp. XXI-XXII, 27.

séfarades en Méditerranée après 1643 – date de la disgrâce d'Olivares – et durant la phase du déclin progressif de Venise.

Si l'on observe les évolutions fondamentales de l'histoire de la diaspora marchande séfarade à l'époque moderne, on doit admettre, à la suite de son plus grand historien, Jonathan Israel, un dramatique déplacement vers le nord de l'Europe. L'influence des marchands séfarades dans le commerce international connut son apogée entre 1650 et 1750 alors que les communautés d'Amsterdam, de Hambourg et plus tard de Londres jouaient un rôle moteur et que la zone économiquement la plus dynamique était l'espace atlantique<sup>3</sup>.

Cette réorientation des trafics européens et de la géographie séfarade est incontestable. Malgré tout, au moins d'un point de vue démographique, Livourne était, entre le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle et le milieu du siècle suivant, avec Amsterdam, la plus grande ville séfarade d'Europe et du monde. Dans le port toscan, les juifs étaient environ 1 250 en 1643 et au moins 2 379 cinquante ans plus tard. La croissance démographique continua dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle : 3 476 juifs en 1738, 3 687 en 1758 et 4 327 en 1784. Les juifs représentaient entre 10 et 15 % de la population totale de Livourne<sup>4</sup>. Même si l'on retient les chiffres les plus hauts relatifs aux juifs portugais présents à Amsterdam entre les décennies 1680 et 1730, soit 4 500 personnes, on constate que Livourne était l'unique foyer juif en mesure d'égaliser celui de la capitale hollandaise<sup>5</sup>. La comparaison, il est vrai, porte seulement sur l'ampleur de la communauté séfarade. La croissance démo-

---

3. Jonathan I. ISRAEL, *Diasporas within a Diaspora: Jews, Crypto-Jews and the World Maritime Empires, 1540-1740*, Leiden-Boston-Köln, Brill, 2002.

4. Giuseppe PARDI, « Disegno della storia demografica di Livorno », *Archivio Storico Italiano*, vol. LXXVI, n. 1, 1918, pp. 1-96; Alfredo S. TOAFF, « Cenni storici sulla comunità ebraica e sulla sinagoga di Livorno », *La rassegna mensile di Israel*, vol. XXI, n. 9, 1955, pp. 355-368 (pp. 360, 363-364); Renzo TOAFF, *La nazione ebrea a Livorno e Pisa (1591-1700)*, Firenze, Olschki, 1990, p. 124.

5. Selon les estimations basses, le nombre de juifs séfarades à Amsterdam entre 1675 et 1725 oscillait entre 2 230 et 3 000. Voir Miriam BODIAN, *Hebrews of Portuguese Nation: Conversos and Community in Early Modern Amsterdam*, Bloomington, Indiana University Press, 1997, p. 156; Daniël M. SWETSCHINSKI, *Reluctant Cosmopolitans: the Portuguese Jews of Seventeenth-century Amsterdam*, Oxford-Portland (Oregon), The Littman Library of Jewish Civilization, 2000, p. 91; Jonathan I. ISRAEL « The Republic of the United Netherlands until about 1750: Demography and Economic Activity », in J. C. H. BLOM, R. G. FUKS-MANSFELD and Ivo SCHÖFFER (éd.), *The History of the Jews in the Netherlands*, Oxford-Portland (Oregon), The Littman Library of Jewish Civilization, 2002, pp. 85-115 (p. 100). Selon des calculs plus récents, au contraire, les Juifs portugais à Amsterdam en 1681-1685 étaient plus de 4 500 et auraient atteint leur maximum vers 1735; H. P. H. NUSTELING, « The Jews in the Republic of the United Provinces: Origins, Numbers and Dispersion », in Jonathan ISRAEL and Reiner SALVERDA (éd.), *Dutch Jews: Its History and Secular Culture*, Leiden-Boston-Köln, Brill, 2002, pp. 43-62 (pp. 51-53). Ces chiffres plus hauts sont repris aussi par Jonathan ISRAEL, *Diasporas within a Diaspora*, *op. cit.*, p. 36.

graphique de la communauté de Livourne ne peut être comparable à celle d'Amsterdam, où l'afflux des juifs ashkénazes contribua à l'essor exponentiel de la population juive<sup>6</sup>. Mais si on limite la comparaison aux noyaux séfarades qui avaient leurs propres réseaux marchands et familiaux, alors seules Amsterdam et Livourne en Europe pouvaient se prévaloir de la présence d'une importante communauté juive d'origine portugaise. Venise, qui avait été la capitale séfarade entre 1590 et 1630, vit décliner, après la peste de 1630-1631, sa population juive qui ne dépassa jamais 2 500 personnes<sup>7</sup>. Rome comptait la plus importante communauté juive d'Italie, mais la composante espagnole était minoritaire<sup>8</sup>. À Hambourg, le nombre de séfarades ne dépassa pas 600 et celui de ashkénazes 200 dans les années 1660<sup>9</sup>. En France, les nouveaux-chrétiens étaient 1 100 à Bayonne en 1728 et 1 500 à Bordeaux en 1751<sup>10</sup>. En 1695, Londres comptait seulement 548 séfarades et 203 ashkénazes. Dans les années 1740, parmi les 6 000 juifs de la capitale anglaise, un peu plus d'un tiers était d'origine portugaise et la proportion baissa dans les décennies suivantes<sup>11</sup>. Bien qu'on ne dispose pas

6. Les juifs ashkénazes, généralement pauvres, commencèrent à arriver à Amsterdam à la fin de la guerre de Trente Ans (1648); ils furent plus nombreux encore dans les années 1670 et surtout après 1726. Dans le premier recensement officiel hollandais, en 1795, on comptait 20 335 juifs à Amsterdam, mais ce chiffre semble sous-évaluer la population juive qui devait avoisiner 25 000 individus (parmi lesquels 22 000 ashkénazes et 3 000 séfarades) – pour une population totale dans la ville de 221 000 habitants. Voir NUSTELING, « The Jews in the Republic of the United Provinces », *op. cit.*, pp. 45 n. 3, 54-55 et R. G. FUKS-MANSFELD, « Enlightenment and Emancipation from c. 1750 to 1814 », in BLOM, FUKS-MANSFELD, SCHÖFFER, *The History of the Jews in the Netherlands*, *op. cit.*, pp. 164-191 (p. 171).

7. Giovanni FAVERO et Francesca TRIVELLATO, « Gli abitanti del ghetto di Venezia (1516-1797): dati e ipotesi », *Zakhor: Rivista di storia degli ebrei d'Italia*, vol. VII, 2004, pp. 9-50.

8. Pour la démographie des villes italiennes qui avaient un ghetto, voir Alan Charles HARRIS « La demografia del ghetto in Italia, 1516-1797 circa », *La rassegna mensile di Israel*, vol. 33, n. 1-5, 1967, Appendix, pp. 3-68.

9. Hermann KELLENBENZ, « History of the Sephardim of Germany », in R. D. BARNETT and W. M. SCHWAB (éd.), *The Sephardi Heritage: Essays on the Historical and Cultural Contribution of the Jews of Spain and Portugal*, vol. II: *The Western Sephardim*, Grendon (Northants), Gibraltar Books Ltd, 1989, pp. 26-40 (p. 34).

10. Pour Bayonne, voir Simon SCHWARTZFUCHS, « Notes sur les Juifs de Bayonne au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Revue des études juives*, CXXV/3, 1966, pp. 353-364 (p. 355). Pour Bordeaux, voir Jean CAVIGNAC, *Les israélites bordelais de 1780 à 1850: Autour de l'émancipation*, Paris, Publisud, 1991, p. 15. Au début de la Révolution française, les deux communautés comptaient respectivement 2 500/3 500 et 1 500/2 000 personnes; Simon SCHWARTZFUCHS, *Les Juifs de France*, Paris, Albin Michel, 1975, p. 146.

11. V. D. LIPMAN, « Sephardi and Other Jewish Immigrants in England in the Eighteenth Century », *Migration and Settlement (Proceedings of the Anglo-American Jewish Historical Conference, 1970)*, London, The Jewish Historical Society of England, 1971, pp. 37-62 (p. 38); Todd M. ENDELMAN, *The Jews of Britain, 1656 to 2000*, Berkeley-Los Angeles-London, University of California Press, 2002, p. 41; Jonathan ISRAEL, *Diasporas within a Diaspora*, *op. cit.*, pp. 581-582.

de statistiques précises, nous savons que jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle la composante non séfarade de la population juive de Livourne (juifs italiens, surtout romains, et plus tard immigrés du Maghreb) constituait un contingent très modeste<sup>12</sup>. On peut donc présumer que la grande majorité des 3 500 juifs résidant à Livourne dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle était d'ascendance ibérique. Beaucoup de ces familles étaient liées par des relations de parenté avec leurs coreligionnaires installés dans l'Europe septentrionale, en Afrique du Nord et moins fréquemment aux Antilles. C'est ainsi que la communauté juive de Livourne, dont l'installation pour des motifs commerciaux remontait aux années 1590, demeura un point névralgique dans le réseau commercial séfarade et continua à jouer un rôle important dans les liaisons tant entre les rives sud et nord de la Méditerranée qu'entre la Méditerranée, le Portugal et le nord de l'Europe qui était de plus en plus tourné vers l'Atlantique.

Je voudrais maintenant illustrer brièvement trois aspects de la présence séfarade à Livourne et en Méditerranée entre 1650 et 1750, aspects qui correspondent aussi à trois approches interprétatives que l'on doit avoir à l'esprit quand on analyse, en particulier, le rôle joué par des marchands séfarades et, en général, le phénomène des diasporas marchandes.

Le premier point, qui est aussi le plus connu, concerne la solidarité interne à la diaspora séfarade et tout particulièrement les rapports entre la diaspora et la « mère-patrie », si tant est que l'on puisse qualifier ainsi le Portugal pour les séfarades de Livourne. Dans ces relations, les aspects religieux et commerciaux sont étroitement imbriqués.

Le deuxième point que j'exposerai a été moins étudié et regarde les relations de coopération économique entre les marchands séfarades et les communautés marchandes d'autres origines ethniques et religieuses, tout particulièrement quand celles-ci étaient établies en l'absence de protection institutionnelle, fût-elle légale ou militaire. Ces formes de coopérations interculturelles reposaient seulement sur des mécanismes informels, et néanmoins étaient en mesure de réduire l'incertitude propre au commerce lointain.

Le troisième point traite d'un autre aspect des modalités grâce auxquelles des marchands privés d'une structure étatique pouvaient offrir des garanties de sécurité et d'efficacité à leur trafic. La pénétration des séfarades livournais dans le commerce méditerranéen entre 1650 et 1750 passa aussi par la recherche de protection diplomatique et l'utilisation des infrastructures navales françaises. La question du rapport entre les institutions économiques des États et les diasporas marchandes est généralement abordée par les historiens dans le but de comparer l'efficacité dans le

---

12. TOAFF, *La nazione ebrea a Livorno e Pisa, op. cit.*, pp. 128-129.

domaine économique de différents modèles politiques<sup>13</sup>. Dans un renversement de perspective, je voudrais examiner ici le problème du point de vue des marchands de la diaspora en me demandant comment ils utilisèrent à leur avantage la compétition entre les diverses puissances européennes qui offrirent leur assistance pour attirer les trafics des juifs séfarades entre Livourne et l'Empire ottoman dans leur sphère d'influence.

Après la chute du comte-duc de Olivares en 1643 et la banqueroute de la couronne espagnole en 1647, la condition des nouveaux-chrétiens en terres ibériques se détériora et les persécutions de l'Inquisition à leur rencontre redoublèrent. Dans les années 1650 et 1660, de nombreux individus et de nombreuses familles cherchèrent refuge auprès des nouvelles communautés de la diaspora séfarade en Italie et dans le nord de l'Europe<sup>14</sup>. Livourne, avec Amsterdam et Hambourg, était l'une des destinations principales de ces *conversos*. Le 4 juin 1655, le consul vénitien résidant dans le port toscan enregistra l'arrivée d'un navire hollandais en provenance de Malaga qui transportait 40 passagers « de cette sorte de chrétiens qui quand ils sont ici deviennent immédiatement juifs »<sup>15</sup>. L'afflux de ces arrivées avait attiré l'attention de l'Inquisition de Pise, à tel point qu'en 1655 les statuts de la Nation juive de Livourne interdirent à ses ressortissants de s'approcher des passagers qui débarquaient des bateaux en provenance d'Espagne et du Portugal afin de lever les soupçons de l'Inquisition<sup>16</sup>. Pendant tout le siècle suivant, Livourne continua à accueillir de nouveaux réfugiés dans des proportions cependant inférieures aux centres de l'Europe septentrionale.

Dans les années 1720, les Inquisitions portugaise et espagnole lancèrent une nouvelle persécution, peut-être la plus violente, contre ceux qui étaient suspectés de cryptojudaïsme. Cette persécution se poursuivit au Portugal

13. Je pense aux applications du modèle des « coûts de protection » de Frederic C. LANE (*Profits from Power: Readings in Protection Rent and Violence-Controlling Enterprises*, Albany, State University of New York Press Lane, 1979) en particulier de la part de Niels STEENSGAARD (« Consuls and Nations in the Levant from 1570 to 1650 », *Scandinavian Economic History Review*, XV/182, 1967, pp. 13-55 et *The Asian Trade Revolution of the Seventeenth Century: The East India Companies and the Decline of the Caravan Trade*, Chicago and London, The University of Chicago Press, 1974) et plus en général aux théories des coûts de transaction de Douglass C. NORTH (*Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge: Cambridge University Press, 1990).

14. Edgar SAMUEL, « The Trade of the "New Christians" of Portugal in the Seventeenth Century », in R. D. BARNETT et W. M. SCHWAB (éd.), *The Sephardi Heritage...*, *op. cit.*, pp. 100-114 (pp. 108-109). Parmi les nouveaux-chrétiens qui arrivaient à Venise à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, on comptait de nombreuses familles pauvres: Archivio di Stato, Venise [ASV], *Cinque savi alla mercanzia. II serie*, busta 63.

15. ASV, *Senato. Dispacci console Livorno*, busta 1.

16. TOAFF, *La nazione ebrea a Livorno e Pisa*, *op. cit.*, p. 563.

jusqu'en 1740<sup>17</sup>. À cette époque, la majeure partie des familles qui réussirent à se mettre à l'abri émigra vers Amsterdam et Londres. Des diplomates anglais aidèrent de nombreux marranes dans leur fuite et dans la contrebande de l'or et du diamant<sup>18</sup>. Mais l'effroi suscité par ces nouvelles persécutions ne laissa pas indifférents les coreligionnaires de Livourne où les représentants de la Nation juive firent pression, dès 1724, sur le grand-duc pour qu'il concédât des sauf-conduits aux nouveaux-chrétiens persécutés dans les terres ibériques. Carlo Rinuccini, alors ministre du gouvernement toscan, œuvra en faveur de ce plan et, entre 1726 et 1731, grâce aux sauf-conduits émis par les autorités toscanes, quelques familles quittèrent le Portugal pour rejoindre Livourne<sup>19</sup>. Cet épisode, bien qu'il fût de moindre envergure que l'intervention de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle en faveur des marchands nouveaux-chrétiens qui déboucha sur leur installation à Livourne, prouve la continuité de la politique que Jonathan Israel a qualifiée de « mercantilisme philosémite »<sup>20</sup>. En outre, les privilèges que les autorités toscanes accordèrent aux nouveaux immigrants confortaient les liens entre le Portugal et la Nation juive de Livourne, et donc entre nouveaux-chrétiens et nouveaux-juifs. Ils témoignent aussi d'un intérêt continu pour le rôle d'intermédiaire commercial que la diaspora séfarade offrait entre la Méditerranée occidentale et le monde ibérique.

Au moment même où ils s'engageaient en faveur de leurs coreligionnaires restés au Portugal, quand ils faisaient leur trafic avec Lisbonne, les marchands qui dirigeaient la communauté juive de Livourne étaient contraints de s'appuyer pour les affaires non sur des parents ou d'autres juifs, mais bien sur des marchands étrangers, en particulier génois et floren-

17. Jonathan ISRAEL, *Diasporas within a Diaspora*, op. cit., pp. 566-569.

18. Richard D. BARNETT, « Diplomatic Aspects of the Sephardic Influx from Portugal in the Early Eighteenth Century », *Transactions of the Jewish Historical Society of England*, 25, 1973-1975, pp. 210-221. Entre 1721 et 1725 l'exportation illégale de l'or et des diamants brésiliens du Portugal en Angleterre était à son sommet : Charles R. BOXER, *The Portuguese Seaborne Empire 1415-1825*, London, Hutchinson & Co., 1969, p. 384.

19. Archivio di Stato, Florence [ASF], *Mediceo del Principato*, 2517, fl. 142 v; 2518, fls. 13 r, 18 r, 20 v, 23 r-v, 25 r, 28 r, 97 r-v; 2486 (6 mars 1726); 2530 (26 janvier 1731). Jonathan Israel soutient que la majeure partie des nouveaux-chrétiens qui ont fui la péninsule ibérique dans les années 1720-1730 abandonnèrent les relations commerciales avec l'Espagne et le Portugal : Jonathan ISRAEL, *Diasporas within a Diaspora*, op. cit., p. 568. Malheureusement en l'état actuel de la recherche, la documentation ne permet pas de confirmer ou de démentir cette thèse pour ceux qui ont trouvé refuge à Livourne. On remarque toutefois qu'une poignée de ces marchands restèrent actifs une fois installés à Livourne. Parmi eux, Jacob de Morais développa une florissante activité manufacturière dans le secteur textile : ASF, *Mediceo del principato* [MP], 2494 (lettre de Carlo Rinuccini à l'*Auditore* de Livourne, Giacomo Conti, du 12 août 1729). En 1728, arriva à Livourne Moïse fils d'Isaac Alvares de Londres marchand, lui aussi : ASF, MP, 2488 et 2491.

20. Jonathan ISRAEL, *European Jewry in the Age of Mercantilism, 1550-1750*, Oxford, Clarendon Press, 1989, p. 113.

tins. Pour les marchands séfarades de Livourne, Lisbonne restait, dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, une source d'approvisionnement direct de produits coloniaux et un nœud crucial dans le commerce international du corail méditerranéen et des diamants indiens qui était une spécialité de la diaspora séfarade en Europe. De nombreuses sources, parmi lesquelles des lettres commerciales et des procurations notariales, nous montrent comment les marchands juifs de Livourne – mais aussi ceux de Londres et d'Amsterdam, les deux autres centres principaux du commerce du diamant – utilisèrent comme intermédiaires, pour échapper aux persécutions de l'Inquisition, des agents italiens à Lisbonne et des agents indiens à Goa. Il ne s'agissait pas d'échanges occasionnels, mais bien d'un étroit réseau de relations de dépendance réciproque entre ces communautés marchandes qui perdura au moins pendant un siècle entre les milieux des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Le fonctionnement de ce réseau interculturel montre comment la cohésion interne et l'étendue géographique de la diaspora séfarade permettaient à ces marchands de développer des rapports de confiance en l'absence de tribunaux et de normes culturelles communes. Autrement dit, le seul contrôle de l'information et des mécanismes de réputation, qui étaient les atouts de la diaspora séfarade, autorisait ses membres à étendre leurs réseaux bien au-delà des limites de la diaspora elle-même<sup>21</sup>.

Si les marchands séfarades s'appuyèrent sur des marchands italiens et indiens pour pénétrer les structures commerciales portugaises, ils adoptèrent dans les échanges intraméditerranéens un modèle plus traditionnel fondé sur la solidarité entre coreligionnaires. Pourtant, leur succès est également dû à la protection que leur accordèrent les Français durant la période au cours de laquelle ils devinrent toujours plus puissants en Méditerranée. Il se créa alors une synergie entre les intérêts des marchands séfarades livournais, qui ne disposaient ni de leur propre flotte ni de structures étatiques, et les autorités françaises qui, tout en ayant expulsé les juifs de Marseille, recherchaient leur coopération dans les échanges avec l'Empire ottoman.

Entre 1650 et 1750, les rapports internes à la diaspora séfarade entre les rives septentrionales et méridionales de la Méditerranée s'intensifièrent et se remodelèrent. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, plusieurs familles de juifs livournais s'installèrent en Afrique du Nord et au Levant – en particulier à Alep –, alors que dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme l'ont montré les recherches de Jean-Pierre Filippini, les mouvements migratoires se sont inversés et Livourne est aussi devenu le port d'attache de nombreux juifs

---

21. Francesca TRIVELLATO, « Juifs de Livourne, Italiens de Lisbonne et Hindous de Goa : réseaux marchands et échanges interculturels à l'époque moderne », *Annales HSS*, 58/3, 2003, pp. 581-603.

originaires d'Afrique du Nord<sup>22</sup>. Par ailleurs, Lionel Lévy a mis en évidence les liens personnels étroits et communautaires qui liaient Livourne à Tunis, mais aussi à Amsterdam et, de manière plus ténue, aux Caraïbes<sup>23</sup>. Les maisons séfarades engagées dans le commerce méditerranéen avaient un caractère familial et comptaient souvent sur l'appui des frères et des cousins habitant sur la rive opposée de la Méditerranée. Ainsi, on trouve par exemple beaucoup de compagnies qui avaient une succursale à Livourne et une autre à Alep ou à Tunis<sup>24</sup>. Ces sociétés familiales reposaient, d'ordinaire, sur des accords tacites d'assistance mutuelle et utilisaient les alliances matrimoniales pour souder leurs intérêts économiques. Ces coreligionnaires établissaient encore entre eux des contrats en commandite<sup>25</sup>. Ce type d'organisation, apparemment archaïque, était particulièrement efficace dans un système d'échanges comme celui établi entre l'Europe et l'Empire ottoman qui faisait du troc l'unique alternative au paiement comptant ou en métaux précieux de la part des Européens et qui devait compter sur une circulation encore limitée des instruments de crédit. L'avantage des sociétés juives venait de la capacité de chacun de leurs associés à agir, à la fois, dans le cadre d'une totale réciprocité et d'une totale indépendance. Un associé de Livourne, par exemple, pouvait prendre des décisions en fonction de la conjoncture du marché sans attendre des ordres venus de loin et la société dans son ensemble bénéficiait du savoir local de chacun de ses membres<sup>26</sup>.

---

22. Jean-Pierre FILIPPINI, « La comunità israelitica di Livorno durante il periodo napoleonico », *Rivista italiana di studi napoleonici*, XIX/1-2, 1982, pp. 23-113; IDEM, « La ballottazione a Livorno nel Settecento », *La rassegna mensile di Israel*, 49/1-4, 1983, pp. 199-268; IDEM, « Da "Nazione Ebraica" a "Comunità Israelitica": la comunità ebraica di Livorno tra Cinquecento e Novecento », *Nuovi studi livornesi*, 1, 1993, pp. 11-23; IDEM, « Il posto dei negozianti ebrei nel commercio di Livorno nel Settecento », *La rassegna mensile di Israel*, 50/9-12, 1984, pp. 634-649; IDEM, « Les Juifs d'Afrique du Nord et la communauté de Livourne au XVIII<sup>e</sup> siècle », in Jean-Louis MIÈGE (éd.), *Les relations intercommunautaires juives en Méditerranée occidentale, XIII-XIX siècles. Actes du colloque international de l'Institut d'Histoire des Pays d'Outre-mer (GIS Méditerranée Aix-en-Provence) et du Centre de Recherches sur les Juifs d'Afrique du Nord (Institut Ben Zvi Université de Jérusalem)*. Abbaye de Sénanque, mai 1982, Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1984, pp. 60-69. Beaucoup de ces articles sont repris et rétravaillés dans Jean-Pierre FILIPPINI, *Il porto di Livorno e la Toscana (1676-1814)*, Napoli, Edizioni Scientifiche Italiane, 1998, 3 vol.

23. Lionel LÉVY, *La nation juive portugaise: Livourne, Amsterdam, Tunis, 1591-1951*, Paris, L'Harmattan, 1999.

24. J'ai examiné les activités d'une compagnie familiale qui travailla avec une succursale de Livourne et une d'Alep entre 1704 et 1745, dans Francesca TRIVELLATO, *Trading Diaspora and Trading Networks in the Early Modern Period: A Sephardic Partnership of Livorno in the Mediterranean, Europe, and Portuguese India (c. 1700-1750)*, Thèse de doctorat, Brown University, 2004.

25. Jean-Pierre FILIPPINI, « Gli ebrei e le attività economiche nell'area nord africana (XVII-XVIII secolo) », *Nuovi studi livornesi*, VII, 1999, pp. 131-149.

26. Pour une comparaison sur le rapport entre la maison mère et les agents dans la société anglaise des Radcliffe, active à Alep entre c. 1730 et c. 1760, voir Ralph DAVIS, *Aleppo and the*

Les marchands juifs conquirent une position influente en Afrique du Nord, où la concurrence était moins forte qu'au Levant. À côté des puissances anglaise, française et hollandaise, il fallait compter dans les ports levantins sur la présence de marchands arméniens (surtout jusqu'en 1722) et grecs<sup>27</sup>. À Tunis, entre 1685 et 1710, se constitua une communauté portugaise et espagnole séparée de la communauté juive autochtone<sup>28</sup>. Ces juifs séfarades d'immigration plus récente, dominaient les exportations vers Livourne (cuirs, laines, cires, huile, pièces de laine et graines) et étaient engagés dans le rachat d'esclaves. De Livourne ils importaient à Tunis des produits européens et coloniaux (laines de Ségovie, sucre, café, épices, draps anglais, verres et papier vénitiens)<sup>29</sup>. La plus grande maison de juifs séfarades installée à Tunis au XVIII<sup>e</sup> siècle était celle des Lombroso, qui firent fortune dans le commerce triangulaire entre Marseille, Tunis et Livourne, en particulier en exportant des bonnets de laine à la levantine fabriqués avec de la laine d'importation espagnole<sup>30</sup>. Il s'agit seulement d'un exemple parce que le monde de la diaspora marchande séfarade en Méditerranée était composé d'une myriade de sociétés familiales de moyenne et petite dimension, qui reposaient sur la coopération informelle entre parents et coreligionnaires, mais aussi sur l'appui d'institutions publiques. À Tunis encore, des séfarades donnèrent naissance à une compagnie de fermiers du cuir de la Régence qui avait le monopole sur toutes les peaux vendues et les exportait vers l'Italie : une organisation que Lucette Valensi a définie comme « une structure plus moderne »<sup>31</sup>.

La situation des séfarades livournais, dans le commerce entre les rives nord et sud de la Méditerranée, fut confortée par la protection que les

*Devonshire Square: English Traders in the Levant in the Eighteenth Century*, London, MacMilan, 1967, pp. 147-148.

27. Selon les calculs de Filippini, dans les trente dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, les juifs contrôlaient à Livourne entre 83 % et 94 % des exportations vers l'Afrique du Nord alors qu'ils maîtrisaient entre 11 % et 35 % de celles destinées au Levant : FILIPPINI, « Les Juifs d'Afrique du Nord », *op. cit.*, et IDEM, *Il porto di Livorno e la Toscana*, *op. cit.*, vol. III, pp. 256-273. Ces calculs sont basés sur des statistiques et des coefficients assez douteux, mais ils offrent un ordre de grandeur dans un contexte livournais, où manquent des données sérielles et agrégées relatives aux échanges commerciaux.

28. En 1685, il y avait 49 familles de Livourne (soit environ 250-300 individus) à Tunis. Cette communauté était dite *Grana*, peut-être du terme arabe dont on désignait Livourne. Voir Itshaq AVRAHAMI, « La contribution des sources internes, hébraïques, judéo-arabes et arabes à l'histoire des Juifs livournais à Tunis », *La rassegna mensile di Israel*, 50/9-12, 1984, pp. 725-741 (p. 727) ; Paul SEBAG, *Histoire des Juifs de Tunisie des origines à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 1991, pp. 82, 95-96 ; LÉVY, *La nation juive portugaise*, *op. cit.*, pp. 65-67.

29. Lucette VALENSI, *Le Maghreb avant la prise d'Alger*, Paris, Flammarion, 1969, pp. 73-77.

30. Minna ROZEN, « The Leghorn Merchants in Tunis and their Trade with Marseilles at the End of the 17th Century », in MIÈGE, *Les relations intercommunautaires juives*, *op. cit.*, pp. 51-59.

31. VALENSI, *Le Maghreb*, *op. cit.*, p. 77.

Français leur accordèrent dans les territoires sous domination ottomane, occasionnellement à partir de 1673 et durablement après 1680. En 1673, la France négocia avec la Sublime Porte des capitulations particulièrement favorables, qui accordaient à ses marchands des droits de douane de 3 %, contre 5 % pour les Vénitiens. L'année suivante, les mêmes tarifs furent étendus aux Anglais et aux Hollandais, mais la France commençait à s'affirmer comme la première puissance européenne en Méditerranée centrale et orientale<sup>32</sup>. Grâce à sa supériorité navale et commerciale, elle réussit à attirer les juifs livournais dans son orbite, obtenant des Turcs qu'ils fussent considérés dans les ports ottomans comme des sujets du roi de France du point de vue des tarifs fiscaux et de la justice consulaire<sup>33</sup>. Étant donné sa faiblesse sur l'échiquier international, le grand-duché de Toscane n'aurait jamais été en mesure de négocier des privilèges comparables pour les juifs de Livourne. Dès lors, ceux-ci acceptèrent volontiers les offres françaises. Sur le papier, la chambre de commerce de Marseille chercha toujours à contrecarrer les concessions faites aux juifs de Livourne. À partir de 1682, des décrets d'expulsion furent émis à Marseille contre les juifs, les Arméniens et d'autres étrangers. Les règlements excluaient les juifs du commerce direct entre Alep et Marseille et interdisaient aux marchands français de servir de prête-nom aux marchands juifs. Il était toutefois permis à ces derniers d'expédier des produits du Levant vers Livourne à bord de navires français<sup>34</sup>. Inutile de dire

---

32. Sur la montée en puissance des Français en Méditerranée, voir une synthèse dans Robert MANTRAN, « La navigation vénitienne et ses concurrents en Méditerranée orientale aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Mediterraneo e Oceano Indiano: Atti del VI Colloquio Internazionale di Storia Marittima*, Firenze, Olschki, pp. 375-387 (p. 381), réimprimé dans IDEM, *L'Empire ottoman du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle: Administration, économie, société*, London, Variorum Reprints, 1984.

33. Attilio MILANO, *Storia degli ebrei italiani nel Levante*, Firenze, Casa Editrice Israel, 1949; Simon SCHWARZFUCHS, « La "nazione ebrea" livournaise au Levant », *La rassegna mensile di Israel*, 50/9-12, 1984, pp. 707-724; Bruce MASTERS, « Trading Diasporas and "Nations": The Genesis of National Identity in Ottoman Aleppo », *International History Review*, 9, 1987, pp. 345-367; IDEM, *The Origins of Western Economic Dominance in the Middle East: Mercantilism and the Islamic Economy in Aleppo 1600-1750*, New York, New York University Press, 1988; Minna ROZEN, « Strangers in a Strange Land: The Extraterritorial Status of Jews in Italy and the Ottoman Empire in the Sixteenth to the Eighteenth Centuries », in Aron RODRIGUE (éd.), *Ottoman and Turkish Jewry: Community and Leadership*, Bloomington, Indian University Turkish Studies, 1992, pp. 123-166 (pp. 146-147); Jean-Pierre FILIPPINI, « La "nation juive" de Livourne et le Royaume de France au XVIII<sup>e</sup> siècle », in Irad MALKIN (éd.), *La France et la Méditerranée: vingt-sept siècles d'interdépendance*, Leyde-New York, E. J. Brill, 1990, pp. 259-271; Thomas PHILIPP, « French Merchants and Jews in the Ottoman Empire during the Eighteenth Century », in Avigdor LEVY (éd.), *The Jews of the Ottoman Empire*, Princeton, The Darwin Press, 1994, pp. 315-325.

34. Paul MASSON, *Histoire du commerce français dans le Levant du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1886, p. 349; Adolphe CRÉMIEUX, « Un établissement juif à Marseille au XVII<sup>e</sup> siècle », *Revue des études juives*, LV, 1908, pp. 119-145; Jonas WEYL, « Les Juifs protégés français aux

que cette distinction entre Marseille et le Levant se révéla bien artificielle, d'autant plus que les marchands français recherchèrent activement la coopération des séfarades en Afrique du Nord et au Levant où ces derniers avaient une meilleure connaissance du marché local et où ils étaient bien mieux enracinés. On comprend mieux ainsi l'apparente contradiction entre les proclamations de la chambre de commerce de Marseille et l'imbrication des navires français et des marchandises séfarades dans les ports de la Méditerranée. Ce délicat équilibre était favorable aux deux parties. D'un côté, Livourne manquait d'une flotte marchande et d'un État puissant pour l'épauler. De l'autre, au moins durant les trois premières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle, les profits tirés des navires français en Méditerranée dépendaient de l'affrètement des séfarades qui y chargeaient leurs produits<sup>35</sup>. Cette situation dura jusqu'en 1748, quand, avec l'extension des conditions négociées à la paix de Passarowitz au grand-duché de Toscane, les juifs de Livourne, qui en étaient les sujets, passèrent dans l'Empire ottoman sous la protection des Habsbourg. Il faut pourtant souligner combien l'affirmation des Français en Méditerranée venait, entre autres, de la coopération avec les juifs livournais et combien ces derniers à leur tour tirèrent avantage de la puissance navale et diplomatique française dans le domaine qui leur était le plus familier, celui du commerce intraméditerranéen.

Pour conclure, je voudrais insister sur deux points. D'un point de vue descriptif, on dispose de nombreux témoignages, même s'il ne s'agit pas de données sérielles, qui démontrent la vitalité prolongée des échanges méditerranéens à l'époque même de la grande expansion atlantique et la place importante qu'y occupait la communauté livournaise. Du point de vue analytique, si l'on place les stratégies des acteurs au centre de l'analyse, on est frappé par la variété des formes d'organisation adoptées par les marchands séfarades : coopération entre coreligionnaires, coopération avec des marchands appartenant à d'autres communautés et coopération avec les autorités étatiques. Cette souplesse des stratégies mises en œuvre par la diaspora séfarade en Méditerranée met en évidence la faiblesse de l'opposition conve-

---

échelles du Levant et en Barbarie sous les règnes de Louis XIV et Louis XV », *Revue des études juives*, XII, 1886, pp. 267-282 (p. 268); IDEM, « La résidence des Juifs à Marseille », *Revue des études juives*, XVII, 1888, pp. 96-110 (p. 99); Minna ROZEN, « Contest and Rivalry in Mediterranean Maritime Commerce in the First Half of the Eighteenth Century: the Jews of Salonika and the European Presence », *Revue des études juives*, CXLVII/3-4, 1988, pp. 309-352 (pp. 330-332); PHILIPP, « French Merchants and Jews », *op. cit.*, p. 320. Charles CARRIÈRE (*Négociants marseillais au XVIII<sup>e</sup> siècle: Contribution à l'étude des économies maritimes*, Marseille, Institut Historique de Provence, 1973, p. 282-283) identifie une vingtaine de marchands juifs résidant à Marseille au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais il insiste sur leur faible influence.

35. FILIPPINI, « La "nation juive" de Livourne et le Royaume de France », *op. cit.*, p. 261.

nue, dans l'analyse historique, entre État et diaspora, entre réseaux informels et grandes compagnies commerciales, et invite, au contraire, à observer dans leur spécificité les ressources mobilisées par ces marchands selon les circonstances et le contexte dans lesquels ils évoluaient.